



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

SECTION CSI LYON

Lyon, 16/03/2010

Monsieur le président,

Ce CTPS « bilan » du CSI de Lyon a été convoqué alors que le contexte social reste marqué par les conséquences de la crise économique. Il se tient en outre dans une période très tendue à la DGFIP. La mise en place de la DGFIP, jeune bébé de 2 ans, se fait dans des conditions très difficiles pour tous les agents : conditions de travail difficiles, suppressions d'emplois, rémunérations, fusion des statuts sans reconnaissance du travail accompli.

Nous ne pouvons accepter tous ces reculs sur tous ces dossiers.

Depuis près de 2 ans, la Direction Générale multiplie les groupes de travail sans pour autant avancer concrètement sur les revendications des personnels. Pour couronner ce simulacre de négociation, le Directeur Général, a annoncé le 16 février que les négociations sur les futurs statuts étaient terminées. Cette manière de clore une négociation fondamentale pour l'avenir du personnel est inacceptable et provocatrice.

En ce qui concerne le dossier informatique, les agents ont l'impression d'être « menés en bateau ». De groupe de travail en groupe de travail, la Direction Générale fait croire aux agents qu'il y a négociation alors que les différentes réformes (PUV, fusion de l'administration centrale, DLI, assistance de proximité...) se mettent en place. Le report du dernier groupe de travail n'augure rien de bon pour l'avenir des services informatiques.

Au plan local, le bilan n'est pas satisfaisant.

la reconversion des agents du RST s'est accompagnée d'un important volet de formation (mais n'est-ce pas légitime?), les agents se sont fortement impliqués dans leurs nouvelles missions, pourtant le flou persiste quant au volume des travaux confiées aux agents du CSI et à une véritable planification des travaux.

Pouvez vous nous faire un bilan de la mise en place du PUV après quatre mois d'activité?

Nous déplorons que cette opération ait été faite sans véritable concertation avec les représentants du personnel.

Dans les documents préparatoires vous rappelez les principes fondateurs du PUV :

- Améliorer la qualité de service offerte aux usagers : l'organisation mise en place a-t-elle permis de répondre à ce principe ?
- Apporter une plus value en termes de qualité de réponse : ce n'est pas la seule uniformisation des pratiques des différentes AD qui peut répondre à ce principe.
- Mutualisation des ressources : avec l'organisation retenue sans véritable pilotage national, les agents n'ont pas vu les contraintes diminuer ni leur travail quotidien facilité.

La diminution des effectifs (-14,74%) ne peut être comparée avec la baisse du nombre d'appels. Nous avons toujours affirmé que la complexité des demandes d'assistance était plus importante avec les nouvelles applications.

La généralisation de GESPRO ne va pas arranger les conditions de travail des agents.

La refonte des missions des EID, à effectif constant, dans le cadre de la fusion, ne se fera pas non plus sans dégradation du service rendu.

Dans ce même cadre, la Direction Générale reste également très floue sur l'avenir des missions de supervision au CSI de Lyon.

Quelle sera la part prise par le CSI dans les 43 suppressions d'emploi annoncées dans les CSI par la direction générale.

La DGFIP demande beaucoup à ses agents mais reste sourde aux revendications.

Pour toutes les raisons évoquées, et comme nous nous y étions engagés auprès des agents, nous ne participerons pas à ce CTPS.

Les agents attendent rapidement des réponses précises sur tous ces sujets (emplois, missions, conditions de travail, rémunération, carrières).